

(à rappeler dans toute correspondance)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE HONFLEUR - BEUZEVILLE**
Service Urbanisme
33 Cours des Fossés
CS 40037
14601 HONFLEUR CEDEX
Tél : 02.31.14.29.35
Fax : 02.31.14.29.39

DOSSIER N° PA 014 333 26 00002

Demande du : 02/07/2026

Reçue le : 02/07/2026

Sur un terrain sis et cadastré :

9 Rue Bucaille - HONFLEUR

14333 CY 398

Pour : Construction d'une piscine

DESTINATAIRES

**Monsieur CURT Xavier et Madame CURT
Marie-Laurence**

10 Rue Jean Doublet

14600 HONFLEUR

Dossier suivi par : Louis-Marie CARLIER

OBJET : Retrait avant décision d'un(e) Permis d'aménager, RECOMMANDE A.R.
REF. : Votre mail du 03/07/2026

Madame, Monsieur,

Par mail susvisé, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **PA 014 333 26 00002** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Honfleur, le 06 JUIL. 2026

P / Le Président,

Sylvain NAVIAUX
Vice-Président en charge de l'Urbanisme



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.